

# Marais des Villards

Synthèse du plan de gestion en faveur de la biodiversité



**Commune de LA BIOLLE**  
**Département de la Savoie**

# Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

**La biodiversité** *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation, la santé... Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme... Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

**Les conservatoires d'espaces naturels** *sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver ce patrimoine. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec les hommes et les femmes qui sont des acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage. Pour un conservatoire, la biodiversité constitue une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.*

**La gestion d'un site** *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

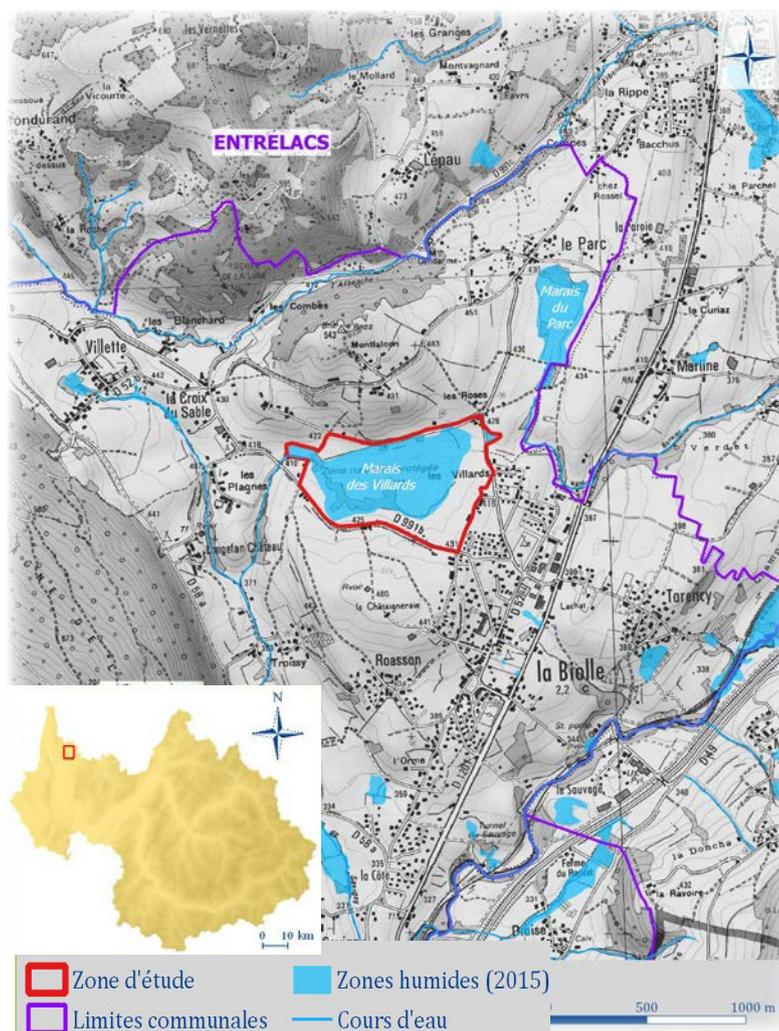
**Le plan de gestion** *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger... Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

## Intervenir en partenariat sur le marais des Villards

### Origine du projet

Situé dans la continuité Nord du chef-lieu de la Biolle, sur le flanc Est du Mont Corsuet, le marais des Villards occupe une dépression de 26 ha dans un paysage à dominante rurale (élevage, cultures). Ce site est composé d'un assemblage de milieux naturels humides typiques et remarquables accueillant de nombreuses espèces protégées. Suite au classement du marais des Villards et de son voisin le marais du Parc par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) en 1992, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie (CEN Savoie) est pressenti pour mener une gestion susceptible d'optimiser les richesses biologiques du site. Par la suite, le marais est rattaché au site Natura 2000 « réseau de zones humides de l'Albanais » ; il se trouve par ailleurs dans le bassin versant du Lac du Bourget.

Suite à la déprise agricole survenue à partir des années 1970-1980, entraînant le développement de la cladiaie et de la roselière, le CEN a commencé à restaurer des secteurs de marais dès 1995 et en a confié l'entretien à quelques agriculteurs locaux.



### Le marais : un régulateur naturel

Comme de nombreux milieux naturels, le marais rend différents services à l'Homme. Il joue un rôle dans l'atténuation des crues et des inondations, la bonne qualité de l'eau et son stockage, ainsi que la rétention du carbone dans le sol. Cette zone humide contribue à la régulation du climat local et notamment à l'atténuation des phénomènes de sécheresse. Par ailleurs, c'est un réservoir de biodiversité qui accueille diverses espèces patrimoniales.



## Historique...

### Un site modelé par le temps...

Le marais, dont le sol est constitué par endroits de plusieurs mètres d'épaisseur de tourbe, s'est formé il y a plusieurs milliers d'années, suite au retrait des glaciers. Des matériaux argileux ont colmaté la cuvette créée par le plissement des molasses datant de plusieurs millions d'années, permettant la mise en place d'une végétation propre aux milieux humides, dite "hygrophile".

### ... et les hommes

Historiquement, le marais et sa périphérie étaient entièrement fauchés. La comparaison des photos aériennes de 1937 et de 1985 fait apparaître un développement des arbres dans la partie sud et ouest principalement ; la photo de 2013 montre une interruption de cette dynamique de fermeture des milieux, suite à l'intervention du CEN et l'entretien du site par les agriculteurs depuis 1997.

### Les usages actuels :

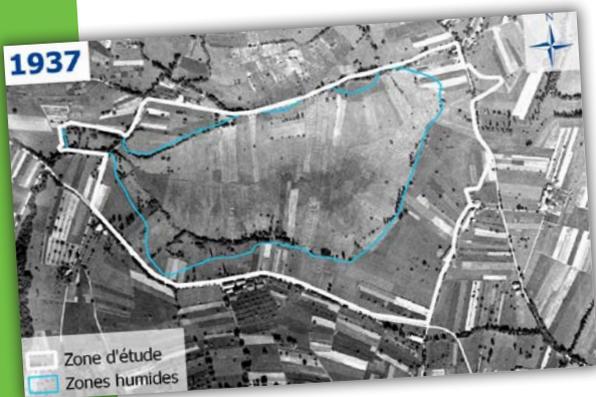
Le site des Villards est plus utilisé par l'Homme que son voisin le marais du Parc. Les parties les moins mouillées de la zone humide sont fauchées ou pâturées, tout comme les prairies situées en périphérie, où sont également présentes quelques rares parcelles de cultures et quelques ruches. Le site est entièrement chassable et les routes le ceinturant sont couramment empruntées par les promeneurs, cyclistes, cavaliers...

### Les atteintes au site :

Bien qu'il bénéficie d'un statut de protection et du classement Natura 2000, le site a fait et fait encore parfois l'objet de dégradations, en témoignent les décharges sauvages (gravats, déchets verts) qui peuvent être à l'origine de la dispersion de plantes invasives telles que le laurier-cerise. Des balles de blache abandonnées sur place ont mis également en péril le maintien de stations de certaines espèces protégées.

#### La gestion du site par le CEN Savoie :

A partir de 1994, le CEN Savoie a progressivement pris en main la gestion écologique du site. Animation pour une maîtrise foncière ou d'usage, amélioration des connaissances (suivis et études scientifiques) et opérations concrètes de restauration et d'entretien (bûcheronnage, débroussaillage, fauche tardive régulière -annuelle ou bisannuelle- confiée dès 1997 aux agriculteurs locaux, création de mares...) ont été menées jusqu'à aujourd'hui, afin de restaurer et conserver les différents milieux et leur biodiversité associée.



Vues aériennes du marais en 1937 et 2013



Laurier-cerise



Balles de blache abandonnées - B. Mabboux

# Une nature exceptionnelle

## De nombreuses espèces patrimoniales...

Après 25 ans de gestion écologique, le marais a retrouvé une diversité floristique remarquable. Recensé dans seulement cinq lieux en Savoie, le très rare et protégé **liparis de Loisel** y fait figure de star. De découverte récente (2009), ses populations, bien que restant faibles, se maintiennent à la faveur d'un entretien régulier des lisières de la cladiaie et d'une bonne quantité et qualité d'eau.

Une grande richesse faunistique est aussi présente sur le site. On y retrouve l'une des plus belles populations de **cuivré des marais** de l'Albanais, qui représente aussi la deuxième population de Savoie en terme d'effectif observé. D'autres espèces patrimoniales s'y trouvent, à l'image de la **bécassine des marais**, du **râle d'eau**, et même du **muscardin**.



Liparis de Loisel

## ... mais aussi des espèces non revues

Malgré la gestion menée, certaines espèces autrefois présentes sur le site n'ont pas été revues depuis un certain temps. C'est le cas du **courlis cendré**, au déclin déjà très avancé au moment du classement en APPB, et dont la disparition n'a pas pu être évitée. La **spiranthe d'été** et la **locustelle tachetée** sont deux autres exemples d'espèces non revues et supposées disparues du site.

### La cladiaie, un habitat rare, prioritaire au niveau européen :

Composée presque exclusivement de **marisque**, une plante au feuillage coriace et très rude au toucher, la cladiaie forme des colonies très denses et impénétrables atteignant jusqu'à 2 m de hauteur, très favorable au développement d'espèces particulières d'invertébrés.



## Une mosaïque de milieux naturels préservés

Classé parmi les joyaux de la nature savoyarde, le marais des Villards doit son caractère exceptionnel à sa vaste superficie, la diversité et le bon état de conservation de ses milieux naturels (sources et écoulements d'eau, tourbières, prairies et boisements plus ou moins humides, roselières...), dont certains sont d'intérêt européen comme la **cladiaie**. Une telle mosaïque de milieux préservés est particulièrement favorable à l'accueil d'une faune et d'une flore riches. Les actions de gestion menées par le Conservatoire, couplées à la fauche d'entretien pratiquée par les agriculteurs permettent de préserver la valeur biologique de ce site.

## Un projet pour les 10 années à venir

### Enjeux

#### Les milieux humides et aquatiques

La valeur du marais des Villards repose essentiellement sur la présence des habitats et espèces remarquables de milieux humides. Leur maintien en surface, en diversité et en bon état de conservation est un enjeu prioritaire. A ce titre, la lutte contre la colonisation des milieux herbacés par les ligneux est essentielle.

#### L'amélioration de la biodiversité

Chaque habitat naturel ayant une faune et une flore associée qui leur est propre, leur diversité permet l'expression d'une biodiversité élevée ; une telle mosaïque est à favoriser.

#### Des pratiques agricoles au service de la nature

Les pratiques exercées dans le site ont une influence directe sur celui-ci. Le maintien d'une fauche agricole adaptée (unique et tardive), sans intensification des pratiques, en diminuant le plus possible la fertilisation des prairies périphériques, est primordial pour favoriser la biodiversité et contribuer au bon état de conservation et au bon fonctionnement de la zone humide.

#### Et aussi...

La qualité du site passe aussi par la gestion de quelques points noirs : les quelques foyers d'invasives identifiés (laurier-cerise, balsamine et solidage) et les décharges sauvages dont la présence souligne la nécessité de faire respecter la réglementation.

### Objectifs

Les objectifs de gestion visent principalement la préservation, le maintien ou la restauration d'un état de conservation favorable des habitats et espèces du site, avec une priorité donnée à ceux et celles considérés comme rares et menacés aux niveaux européen, régional ou départemental (liparis de Loisel, cuivré des marais...).

#### Habitats naturels et espèces

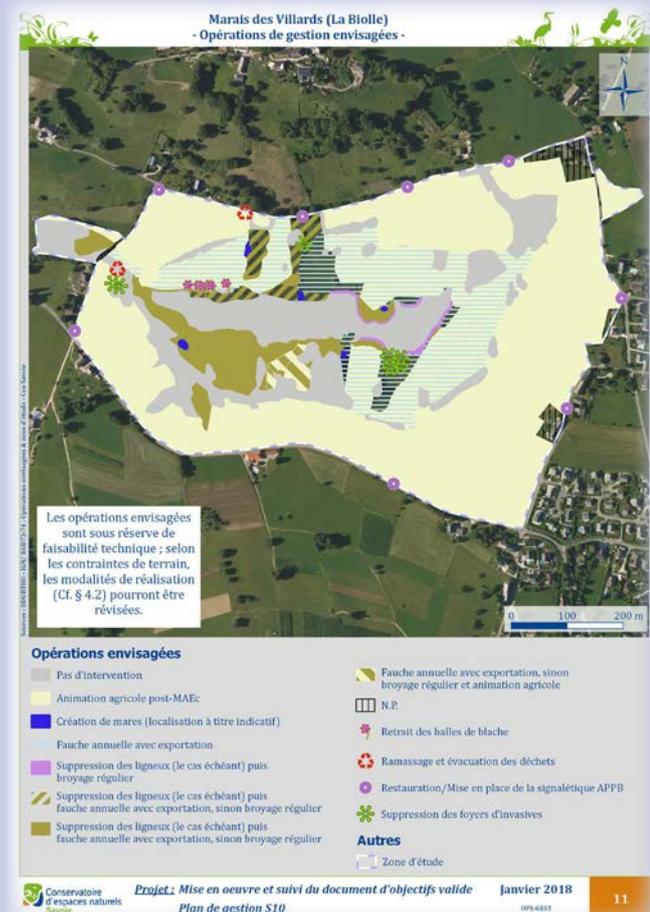
- Entretenir les milieux humides herbacés et étendre leur emprise ;
- Conserver la cladiaie, tout en diversifiant certaines de ses lisières pour favoriser la flore patrimoniale ;
- Diversifier les habitats naturels par la (re-)création de petits milieux aquatiques ;
- Maintenir la naturalité des milieux boisés ;
- Maintenir les bosquets de saule mais contenir leur extension, maintenir les haies ;
- Lutter contre les invasives ;

#### Et aussi...

- Maintenir l'entretien par fauche agricole et concilier les usages agricoles avec les enjeux naturels ;
- Gérer les déchets ;



Cuivré des marais - M.Bouron



## Actions

Les actions sont la déclinaison concrète des objectifs à réaliser dans les dix ans de la durée du plan de gestion, sur les parcelles où le CEN aura obtenu la propriété ou l'usage, suite à l'animation foncière qu'il va mener.

### Restauration et entretien de la végétation

- Broyage de restauration (lisières de cladaïes, roselière Nord) ;
- Broyage régulier d'entretien puis fauche tardive annuelle avec exportation ;
- Poursuite de la fauche tardive annuelle avec exportation et mise en place dans les secteurs restaurés ;
- Suppression de certains arbres si besoin (lisières de milieux ouverts) ;
- Arrachage des laurier-cerise, balsamine et gestion du solidage par broyage, fauche et/ou arrachage ;
- Surveillance de l'apparition de nouveaux foyers d'invasives

### Conservation des boisements

- Libre évolution des boisements, de la cladaïe et des bosquets de saules, sauf lutte contre les invasives et entretien des lisières

### Diversification des habitats naturels

- Recreusement de mares existantes et creusement de nouvelles mares au besoin

### Et aussi...

- Animation agricole ;
- Ramassage et évacuation des décharges sauvages et des balles de blache



## Evaluation

Le Conservatoire appréciera l'efficacité des opérations de gestion (restauration et entretien) sur la faune et la flore (menacées ou indicatrices) afin d'en ajuster les modalités si besoin, à travers des études et suivis scientifiques.

L'augmentation des superficies d'habitats remarquables, l'amélioration de leur état de conservation, le développement de la biodiversité attestera la bonne réalisation du plan de gestion sur ce site.

L'efficacité de la gestion est aussi conditionnée par des opérations visant à améliorer les environs du site : maintien des connectivités écologiques et des éléments de diversité (zones humides, haies, arbre à cavité...).



# Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- Contribuer à transmettre cette information.
- Signaler au Conservatoire des espaces naturels de Savoie toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.
- Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site
- Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2018-2028  
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.



## CONTACT

**Virginie Bourgoïn**  
v.bourgoïn@cen-savoie.org  
Tél. 04 79 25 20 32



Une visite virtuelle des zones humides de l'Albanais est disponible :  
<http://visites-virtuelles.cen-savoie.org/ALBA.html>

## CEN Savoie

Le prieuré  
BP 51  
73372 Le BOURGET-DU-LAC Cedex

**www.cen-savoie.org**

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

